

Master 2 Histoire du Droit

Par **yanos**, le **08/09/2006** à **20:43**

salut a tous ca faisait longtemps !!!
voila je rentre en master 2 histoire du droit et j'aimerais savoir ce que vaut le programme. pour ma part, j'ai histoire droit public, privé, histoire droit canonique, histoire economie et les autres je m'en souviens plus !!

Par **Talion**, le **10/09/2006** à **21:42**

Qu'entends-tu par "j'aimerais savoir ce que vaut le programme" ?

Par **yanos**, le **12/09/2006** à **09:54**

ben je sais pas, par exemple, un résumé des matières, les impressions de personnes qui l'ont déjà validé...

Par **pic**, le **12/09/2006** à **16:28**

C'est quand même un comble qu'un étudiant en Master 2 demande encore une question aussi subjective et aussi aléatoire. Bonne chance pour votre Master 2. N'oubliez jamais la persévérance et l'enthousiasme.

Par **mathou**, le **13/09/2006** à **13:52**

Le choix du master 2 se fait aussi sur des éléments subjectifs venus de l'expérience d'autres étudiants, cf tous les sujets de la section qui demandent quel M2 est plus " intéressant ", offre plus de " débouchés ", etc  twinkl not found or type unknown

Yanos, je ne peux pas t'aider mais je suis curieuse de savoir, surtout pour l'histoire du droit canonique... Tu as regardé si tu trouvais des plans de cours sur internet ?

Par **yanos**, le **13/09/2006** à **15:02**

eh pic, je veux juste que des étudiants qui connaissent ce master me fasse profiter de leur experience... c'est tout de même pas un comble ca que je sache. Maintenant si ca te dérange, tu ne postes pas !!!

:wink:

[color=darkred:ebm564j8]Edit de Mathou : deubeul post réparé Image not found or type unknown

[/color:ebm564j8][/
color]

Par **sanremo34**, le **13/09/2006** à **15:15**

Je trouve qu'il est toujours intéressant de recueillir les avis et expériences d'autrui. Moi j'adore avoir différents opinions, ça m'aide dans ma prise de décision meme si je sais pertinemment ce que je veux, où je veux aller et que je suis l'ultime maillon de ma décision

finale. Image not found or type unknown

Par **yanos**, le **13/09/2006** à **15:17**

d'accord avec toi san remo...

Par **sanremo34**, le **13/09/2006** à **15:26**

:wink:

Image not found or type unknown

Par **pic**, le **13/09/2006** à **19:27**

Oui tout à fait d'accord. L'avis peut aider mais ne lie jamais.

Par **sanremo34**, le **14/09/2006** à **11:55**

Dans l'absolu mais je crois que parfois certaines personnes ont vite facile de coller leurs échecs sur le dos du conseiller d'où la nécessité de faire attention lorsque l'on conseille quelqu'un et surtout si ce quelqu'un n'est pas responsable..

Par **Talion**, le **18/09/2006** à **03:27**

Il est relativement délicat de répondre à ce type de question....Etant moi même titulaire du Master 2 d'histoire du droit d'assas et chargé de td, je peux te dire que les enseignements peuvent varier d'un enseignant à l'autre.

C'est un master intéressant quoiqu'il en soit, et qui ne t'enferme pas dans la logique de l'enseignement, contrairement à ce que beaucoup te diront. Après le tout est de choisir des matières complémentaires si on te laisse ce choix, surtout si tu envisages la thèse plus tard ou si tes notes sont à la limite de te permettre une mention.

Par **yanos**, le **18/09/2006** à **17:15**

:wink:

merci talion Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **20/09/2006** à **18:23**

;) Image not found or type unknown

Enfin si je peux te renseigner de manière plus approfondie, n'hésite pas Image not found or type unknown

Par **strawberries juice**, le **24/09/2006** à **12:42**

Bonjour,

je voulais savoir si lorsque l'on entre en master d'histoire du droit on est tenu de faire un mémoire et par la suite une thèse en rapport avec la branche du droit qu'on a étudiée auparavant ,c'est à dire plus tournée vers l'histoire des institutions et du droit public si l'on s'est spécialisé en public ou plus tournée vers l'histoire du droit privé si c'est l'inverse. Ensuite durant les années qui précèdent le master mieux vaut-il suivre des cours dans une fac d'histoire pour avoir un plus?L'année dernière ,) donc en licence 2 ,j'avais fait ça ,mais il

faut avouer que l'organisation était un peu tendue Image not found or type unknown Alors les exams d'histoire étaient un peu passés à la trappe lol
Merci d'avance

bonne journée à tous

Par **yanos**, le **24/09/2006** à **12:59**

[quote="strawberries juice":1dbdlr3t]Bonjour,
je voulais savoir si lorsque l'on entre en master d'histoire du droit on est tenu de faire un mémoire et par la suite une thèse en rapport avec la branche du droit qu'on a étudiée auparavant ,c'est à dire plus tournée vers l'histoire des institutions et du droit public si l'on s'est spécialisé en public ou plus tournée vers l'histoire du droit privé si c'est l'inverse. Ensuite durant les années qui précèdent le master mieux vaut-il suivre des cours dans une fac d'histoire pour avoir un plus?L'année dernière ,donc en licence 2 ,j'avais fait ça ,mais il

faut avouer que l'organisation était un peu tendue Image not found Alors les exams d'histoire étaient un peu passés à la trappe lol
Merci d'avance
bonne journée à tous[/quote:1dbdlr3t]

salut

dans le master d'histoire du droit a Bordeaux, il est obligatoire de faire un memoire en M2. Maintenant, rien ne dit que c'est la meme chose ailleurs.

Ensuite, personne ne t'oblige a faire une these par la suite. Par contre, le sujet du memoire doit correspondre avec une des matieres que tu vas etudier pendant l'année de master 2 (c'est plus commode en plus).

je comprends que ton L2 a du etre difficile si tu as suivi a la fois un cursus droit et un cursus d'histoire. En fait, rien ne t'oblige a suivre une formation d'histoire en parallèle si tu choisis l'histoire du droit. Les matieres sont qd meme ciblées sur le droit et non pas l'histoire en général.

Par **strawberries juice**, le **24/09/2006** à **15:16**

Je te remercie de ta rapide réponse.


[quote:1imz4gri]dans le master d'histoire du droit a Bordeaux, il est obligatoire de faire un memoire en M2. Maintenant, rien ne dit que c'est la meme chose ailleurs.

Ensuite, personne ne t'oblige a faire une these par la suite. Par contre, le sujet du memoire doit correspondre avec une des matieres que tu vas etudier pendant l'année de master 2 (c'est plus commode en plus). [/quote:1imz4gri]

En fait je pense que je me suis mal exprimée.Je vais illustrer donc par un exemple :je pense que je vais me spécialiser en public cette année et je voulais savoir si dans le mémoire du master ,qui par ailleurs je pense est commun à tous les masters de france, je devrais obligatoirement choisir un sujet tourné vers l'histoire du droit public et des institutions. Mais vu ta réponse je pense donc que cela dépend des matières choisies en master 2.

Par **yanos**, le **24/09/2006** à **18:16**

j'ai un peu de mal à comprendre : si tu choisis le master d'histoire du droit, tu seras spécialisé en histoire du droit, pas en droit public. Maintenant, tu peux faire un mémoire en histoire du droit public, si cette matière est prévue pour l'année.

c'est plus claire comme ça ??? 

Par **Cynus**, le **26/10/2006** à **18:53**

Alors yanos, comment se passe ta rentrée en M2 histoire du droit ? Les matières te conviennent-elles ? Tu as M. Vidal ? M. Gallinato ? M. Hakim ?
Donne nous des nouvelles.

Par **yanos**, le **16/12/2010** à **08:49**

Hey !!!

C'est assez bizarre de poster sur son propre topic 4 ans après l'avoir posté !

Bref, maintenant que j'ai passé ce Master et que je suis en doctorat, je peux répondre aux questions que les étudiants se posent sur le Master d'histoire du droit et des institutions.
N'hésitez pas !!!

Par **oxford**, le **12/07/2012** à **11:37**

Bonjour,

Je me rends compte que cela fait environ 2 ans que ce topic n'a plus eu de messages, cependant j'espère qu'une personne pourra me répondre.

J'ai fait tout mon parcours universitaire à Assas, j'ai actuellement validé mon Master 1 Droit privé, et je suis inscrite pour l'année 2012/2013 en master 2 Histoire du Droit à Assas. Voulant devenir avocate je me demandais si ce master était cohérent avec mon choix professionnel ? En effet beaucoup d'autres étudiants voulant entrer dans la profession d'avocat font en général des masters plus "juridiques". Cela ne pourra pas me porter préjudice pour mon recrutement dans des cabinets d'avocats ?

Par **bulle**, le **12/07/2012** à **22:18**

Bonjour,

Quel est l'intérêt de faire un M2 histoire du droit si vous voulez devenir avocate? J'ai dû mal à comprendre votre logique.

Vous allez devoir choisir une spécialité donc pourquoi faire de l'histoire du droit qui n'a rien avoir avec le juridique pur?

Par **gregor2**, le **13/07/2012** à **00:49**

Bonsoir,

j'ai deux réponses, vous choisirez celle qui vous convient :

1 - ce n'est pas la formation la plus adaptée, pourquoi faire de l'histoire du droit pour être avocat ? :s

2 - si on consulte la page du diplôme cité (http://www.u-paris2.fr/5125G-2009/0/fiche___formation/) on peut voir :

[citation]Débouchés professionnels :

Carrières de l'enseignement, recherche.

Etudiants préparant des concours administratifs, le concours de l'E.N.M. ou l'examen du C.F.P.A.

Secteur privé.

Métiers des bibliothèques, de la conservation des archives privées (entreprises en particulier), des services de documentation, de conservation du patrimoine et des relations humaines.[/citation]

vous pouvez donc préparer l'ENM, bonne chance ! ;)

Par **oxford**, le **13/07/2012** à **10:14**

@ Bulle : Ayant déjà fait de nombreux stages dans des cabinets d'avocats, il ne m'a pas semblé obligatoire pour les avocats de choisir une spécialité. Au contraire, en tant qu'avocat (d'avis général), il vaut mieux être généraliste que de s'enfermer dans une spécialité. Certes, à première vue le master Histoire du Droit n'est pas un master de droit pur, cependant dans l'intitulé du master il y a le mot "Droit".

A mon sens revenir à la source du droit est une chose primordiale pour comprendre le droit actuel. Et un peu de culture juridique ne fait de mal à personne.

Effectivement ce type de master n'est pas la voie la plus choisie par les étudiants pour devenir avocat, cependant à quoi cela sert-il de devenir un mouton de Panurge !

Je suis désolée d'avoir posé cette question à une personne qui ne va pas chercher plus loin que le bout de son nez.

Je cherchais des conseils(étant dans le doute), cependant je comprends que des remarques seches et peu agréables sont plus faciles à faire.

Je pensais que ce site était un site d'entraide entre étudiants et non un site fait pour décourager et destabiliser.

Sur ce je te remercie de ton avis, car tout avis est bon à prendre.

Par **Camille**, le 13/07/2012 à 11:35

Bonjour,

[citation]Je suis désolée d'avoir posé cette question à une personne qui ne va pas chercher plus loin que le bout de son nez.

Je cherchais des conseils(étant dans le doute), cependant je comprends que des remarques seches et peu agréables sont plus faciles à faire.

Je pensais que ce site était un site d'entraide entre étudiants et non un site fait pour décourager et destabiliser.

[/citation]

Et bien, vous êtes bien partie, vous, ça fait plaisir. Et vous voulez vraiment devenir avocate ? Vous allez devoir mettre pas mal d'eau dans votre vin...

C'est pourtant bien vous qui avez écrit :

[citation]Voulant devenir avocate je me demandais si ce master était cohérent avec mon choix professionnel ?

...

Cela ne pourra pas me porter préjudice pour mon recrutement dans des cabinets d'avocats ?

[/citation]

Preuve que vous aviez vous-mêmes un doute. Alors, vous vous attendiez à quoi comme réponses ? "Oui, oui, vas-y, fonce, t'as bien raison de ne pas faire comme tout le monde !" ?

[citation]Certes, à première vue le master Histoire du Droit n'est pas un master de droit pur, cependant dans l'intitulé du master il y a le mot "Droit".

A mon sens revenir à la source du droit est une chose primordiale pour comprendre le droit actuel. Et un peu de culture juridique ne fait de mal à personne.

Effectivement ce type de master n'est pas la voie la plus choisie par les étudiants pour devenir avocat, cependant à quoi cela sert-il de devenir un mouton de Panurge ! [citation] Bien sûr, bien sûr, à condition que ceux à qui vous aurez à faire dans votre carrière soient bien d'accord avec vous et ne soient pas non plus du genre à "ne pas chercher plus loin que le bout de son nez" et ne soient pas eux-mêmes des "moutons de Panurge"...

Vous pensez, avec vos belles idées, être capable de faire changer toute seule l'état d'esprit de cette noble profession (et rapidement, en plus) ?

[smile17]

A votre avis, si des internautes au moins aussi chevronnés que vous pensent que vous vous fourvoyez, n'est-il pas de leur devoir de vous décrire les risques de vos choix et de vous en conseiller un autre, Panurge ou pas ?

P.S. : je n'ai pas vu en quoi le commentaire de Bulle était spécialement désagréable.

Cela dit, si l'histoire du droit est votre "truc", allez-y, foncez, mais alors ne vous polarisez pas seulement sur la profession d'avocat...

@gregor2 : se méfier des fiches de formation. Elles ne constituent pas une "garantie de bonne fin"...

Par **Yn**, le **13/07/2012 à 12:10**

[citation]Au contraire, en tant qu'avocat (d'avis général), il vaut mieux être généraliste que de s'enfermer dans une spécialité. [/citation]

Parfois, j'ai l'impression de fréquenter un milieu totalement différent de celui des autres membres du forum.

Premièrement, être généraliste pour un avocat ne veut rien dire, la spécialisation induit une bonne connaissance d'[s]une matière[/s] ou d'un pan du droit (exemple : droit des affaires, propriété intellectuelle, droit du travail, etc.).

De plus, on ne s'enferme pas dans une spécialité : on construit de nouvelles compétences, on devient plus performant, bref il y a une véritable plus-value.

Avoir une connaissance générale du droit (mettons du droit privé) est une chose, tout étudiant qui sort de M1 droit privé a une base dans plusieurs domaines, mais ça ne reste qu'une base qui demeure très insuffisante pour pouvoir prétendre régler des litiges dans un cabinet.

Tous les anciens M2 que je connais sont partis dans un cabinet d'avocat spécialisé dans la mention de leur M2 ou dans un cabinet ayant un secteur spécialisé dans ladite mention. Par exemple, les M2 PI vont aller dans un cabinet de PI, les DJCE vont aller dans un cabinet d'affaires, etc.

Si on raisonne à l'inverse, n'importe qui pourrait prétendre accéder à n'importe quel cabinet parce qu'il est "généraliste", mais la réalité est toute autre.

Bref, si vous vous orientez vers le barreau, spécialisez-vous, et spécialisez-vous bien.

Par **gab2**, le **13/07/2012 à 16:16**

Bonjour,

Je suis à la fois d'accord et pas du tout d'accord avec tout le monde!

Sur le master 2 histoire du droit, le hasard a voulu que les meilleurs juristes que j'ai rencontrés dans ma vie avaient fait des masters hors "juridique pur" (histoire du droit, philo du droit). D'une manière générale, ils avaient une hauteur que beaucoup d'autres juristes n'avaient pas.

Ensuite, certaines spécialités (pour ne pas dire toutes) nécessitent un long apprentissage pratique. C'est de la pratique que naît la qualité du juriste (à mon avis) car c'est elle qui fait son expérience.

Pour répondre à Yn, je suis d'accord avec toi pour Paris. En province, et encore qu'il ne faut pas tout mélanger, la plupart des cabinets sont généralistes et recherche des juristes généralistes.

Pour parler du Capa, je peux dire qu'à Montpellier, les étudiants du M2 histoire du droit n'ont vraiment pas de moins bons résultats que les autres.

L'hyper spécialisation reste rare (en province toujours).

Par **Sybetu**, le **03/05/2013** à **15:27**

Bonjour,

Je suis actuellement en fin de troisième année à Paris 1 et je me pose des questions sur ma formation future. Le master histoire du droit m'intéresse beaucoup mais j'ai du mal à concrétiser ce qu'on peut faire après. Si vous pouviez m'éclairer ou simplement me donner vos impressions sur ce master (si vous l'avez suivi). Merci !